

Camieg ou surcomplémentaire Qui fait quoi?



La Camieg,
c'est votre caisse
d'assurance
maladie

La surcomplémentaire,
c'est une couverture
supplémentaire
maladie

2 niveaux de couverture santé*

Une part de base équivalente
au régime général



Une part complémentaire
obligatoire pour
une meilleure prise
en charge

Des missions de service public

- remboursement
des frais de santé
- affiliation et gestion
des droits
- information et accueil
- actions de prévention

un 3^e niveau pour compléter

certaines garanties
de la Camieg, selon
votre contrat

Obligatoire pour les actifs
Facultative pour les inactifs

Gérée par 4 organismes :

- Sanergi IEG ●
- Solimut ●
- Roederer ●
- Énergie Mutuelle by SIMAX ●



**Les deux partenaires
de votre protection santé**

* pour les assurés couverts
pour la part de base et la
part complémentaire